

**NOMBRE DE MEMBRES**

EN EXERCICE	PRÉSENTS	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
7	7	7



n°2012-12

**Date de la convocation**

23/05/2012

**Date d'affichage de la convocation**

23/05/2012

L'an deux mil douze, le douze juin le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi en Mairie de RIBECOURT sous la présidence de Monsieur Jean-Guy LETOFFE, Président.

Titulaires présents : Jean-Guy LETOFFE, Thérèse LISOWSKI, Hélène BALITOUT, Christian SIMEAU, Annette HILD, Daniel BEHAEGEL et Bernard-Christian TOULLIC

Elu Secrétaire de séance : Bernard-Christian TOULLIC

\*\*\*\*\*

**CONTRAT D'AFFERMAGE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT -  
CHOIX DE L'ENTREPRISE ET DU CONTRAT**

Monsieur le Président rend compte des travaux de la Commission chargée de l'affermage du service public d'assainissement.

Il indique en préambule que le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable en date du 30 juin 2011 concernant la gestion par délégation du service public d'assainissement.

Il indique les conditions générales du nouveau contrat proposé par la société LYONNAISE DES EAUX, à savoir :

- Durée : .....12 ans
- Prix du service :
  - Abonnement : .....0 € HT/an/abonné
  - Prix du m<sup>3</sup> : .....1,0300 € HT/m<sup>3</sup>
- Option retenue :
  - télésurveillance des postes non équipés  
(0,0050 € HT/m<sup>3</sup> - déjà inclus dans le prix du service indiqué ci-dessus)
- Options inscrites au contrat :
  - analyse hydrobiologique du milieu naturel récepteur .....4 000 € HT/an

n°2012-12

Jal

- relevé des coordonnées (XYZ) et intégration au SIG
  - regards sur réseau de toute nature .....22 200 € HT
  - boîtes de branchements sur réseau de toute nature .....36 400 € HT
  - bouches, grilles et avaloirs ..... 21 100 € HT
- Entretien du réseau pluvial :
  - coût forfaitaire pour les 3 communes : .....22 574 € HT/an
  - exploitation du poste de crue à Montmacq : .....3 000 € HT/an

Le prix du service indiqué ci-dessus correspond à l'offre de base (avec 2 campagnes annuelles de dératissage, SISPEA et accès internet SIG) avec l'option retenue.

Les options inscrites au contrat seront sollicitables par le syndicat à tout moment en cours d'exécution du contrat sur production d'un ordre de service.

*Le Comité syndical, après avoir délibéré*

- APPROUVE la proposition de la société LYONNAISE DES EAUX pour l'exploitation par affermage du service public d'assainissement,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le nouveau contrat à intervenir

VOTE : POUR à l'unanimité



Pour extrait conforme

Le Président,  
Jean-Guy LETOFFE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Jean-Guy LETOFFE".

Certifié exécutoire par Mr LETOFFE, Président,  
compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Compiègne, le  
et de sa publication au registre des délibérations le

14 JUN 2012



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Jean-Guy LETOFFE".